



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT**

ANAH

N° Spécial

15 juin 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIHL du 15 juin 2017

SOMMAIRE

Décision	Date	DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT	Page
DRIHL/ UDHL92/ SHRU/ANAH n° 2017-078	09.06.2017	Décision de nomination du déléguée adjointe et de délégation de signature du déléguée de l'Agence à l'un ou plusieurs de ses collaborateurs.	3

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

Agence nationale de l'habitat

**Décision DRIHL/UDHL92/SHRU/ANAH n° 2017-78 du 09 juin 2017 de nomination du
déléguée adjointe et de délégation de signature du déléguée de l'Agence à l'un ou
plusieurs de ses collaborateurs**

Madame DEWAS-TASSEAU Psylvia, Directrice régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement des Hauts-de-Seine, déléguée adjointe de l'Anah dans le département des Hauts-de-Seine, en vertu des dispositions des articles L 321-1, R321-4 et R321-8, R321-12 et suivants du code de la construction et de l'habitation et de l'article 17-B du règlement général de l'Agence nationale de l'habitat.

DECIDE :

Article 1^{er} :

Dans le département des Hauts-de-Seine, madame KELES Havva chef du bureau d'intervention sur l'habitat privé (BIHP), monsieur BARBET Jérôme, madame KAVVADIAS Olga, madame SANVOISIN Laurène et monsieur TERTIAN Loïs, chargés d'opérations à la délégation locale de l'ANAH dans les Hauts-de-Seine, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement, sont désignés pour contrôler sur place tout élément lié à une demande de subvention ou de conventionnement de logements.

Article 2 :

La présente décision fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture

Fait à Nanterre, le 09 juin 2017

La Directrice régionale et interdépartementale de
l'hébergement et du logement des Hauts-de-Seine

Psylvia DEWAS-TASSEAU

La déléguée adjointe de l'Agence
dans le département des Hauts-de-Seine

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>